

**CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
19 JANVIER 2022  
(RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE)**

Procès-verbal de la première rencontre régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 19 janvier 2022, à 19 h.

**PRÉSENCES :**

Mme Lise Bilodeau	Présidente
M. André Dalaire	Vice-président
Mme Lise Villeneuve	Trésorière
Mme Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M. Martin Poiré	Administrateur
Mme Liane Bourdages	Administratrice
Mme Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules

**IL Y A QUORUM**

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

Mme Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Mme Eliana Vivero	Conseillère en urbanisme, gestion territoriale
Mme Ève-Line Proulx	Travailleuse de milieu
Mme Sheila Benoit	Secrétaire de soutien

Présence de deux citoyens et citoyennes en ligne.

**ORDRE DU JOUR DE LA PREMIÈRE RÉUNION 2022  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 22-01-01** Ouverture de l'assemblée
- 22-01-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-01-03** Demande d'opinion
- [\*\*Autorisation de vente au détail et services à l'étage pour un commerce de luminaire au 5150, boulevard Pierre-Bertrand\*\*](#)  
(Réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand)
- 22-01-04** Présentation du programme *Aînés-nous à vous aider!*
- 22-01-05** Information des membres du conseil municipal
- 22-01-06** Questions et commentaires du public
- 22-01-07** Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2021
- Affaires découlant du procès-verbal
- 22-01-08** Correspondance et trésorerie :
- Bilan mensuel
  - Services de secrétariat
- 22-01-09** Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants :
- Table de concertation vélo
  - Rencontre des partenaires Lebourgneuf (inactif)
- \*En raison des règles sanitaires en vigueur, la participation à certains comités est mise en veilleuse.*
- 22-01-10** Lettres et propositions à adopter
- Adoption de la date de l'assemblée générale annuelle
  - Problématique de circulation rue des Brumés
- 22-01-11** Divers
- Assurances
  - La Pieuvre
  - Nickel
- 22-01-12** Levée de l'assemblée.

**22-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

**22-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN GUYLER DARCELIN DÛMENT APPUYÉE PAR M. ANDRÉ DALAIRE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**22-01-03 DEMANDE D'OPINION**

**[Autorisation de vente au détail et services à l'étage pour un commerce de luminaire au 5150, boulevard Pierre-Bertrand](#)**

(Réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand)

Dans ce projet de modification, on demande une autorisation pour la vente au détail et une offre de services à l'étage pour un commerce de luminaires. Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

**Option A** = Accepter la demande de modification telle que présentée ce soir

Option B = Refuser la demande de modification telle que présentée ce soir

\*\*Option C (accepter avec ajout au vote) = Toute autre recommandation proposée

**RÉSOLUTION 22-CA-01**

**PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME RELATIVEMENT *aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc*, R.C.A.2VQ.319 (réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand).**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'accepter la modification intitulée *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement les Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc*, R.C.A.2VQ.319 (réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand)

**ADOPTÉE**

**22-01-04 PRÉSENTATION DU PROGRAMME : AÎNÉS-NOUS À VOUS AIDER**

La présentation est faite par Mme Ève-Line Proulx, travailleuse de milieu. L'organisme le *Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC)* offre de multiples services aux personnes âgées dont : Aînés-nous à vous aider (ANVA), un accompagnement personnalisé à court terme aux personnes

âgées de 50 ans et plus qui vivent dans l'isolement ou qui ont besoin d'aide. La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des membres du Conseil.

**(C)** : Un membre propose de mettre cette présentation sur la page Facebook du Conseil afin d'attirer l'attention du public.

**(C)** : Mme Véronique Dallaire promet de contacter la présentatrice pour mieux comprendre l'aide qu'elle peut apporter pour les besoins en ce sens.

**(C)** : Un membre veut comprendre pourquoi l'organisme a ciblé les personnes de 50 ans et plus.

**(R)** : La présentatrice ne connaît pas la réponse à cette question et mentionne que le service vise toutes les personnes qui ont besoin d'aide, peu importe s'ils sont considérés comme âgés ou qu'ils aient ou non une problématique de santé.

**(Q)** : Un membre souhaite également savoir jusqu'où l'organisme peut aller pour régler un dossier d'abus financier.

**(R)** : La présentatrice précise que le rôle de l'organisme est d'accompagner les victimes et de les référer aux ressources appropriées, par exemple aux institutions financières si des enjeux sur le plan financier sont présents. Elle précise également que le CLSC y joue aussi un grand rôle.

## **22-01-05 INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Voici les informations obtenues concernant les différents dossiers qui étaient en attente de suivi du côté de Mme Patricia Boudreault-Bruyère :

- Larouche remorquage : Mme Boudreault-Bruyère promet un suivi et indique que les activités de cette entreprise sont analysées et des discussions sont en cours avec la Ville.
- Zone verte : ce dossier est réglé. Les zones seront respectées et les bordures seront installées à 5 mètres.
- Clôture opaque : les nouvelles clôtures ont été inspectées et elles sont conformes au plan.
- Dossier des Carrières : un nouveau plan a été soumis à la Ville et elle va assurer le suivi concernant l'excès de poussière.
- Éclairage : Mme Boudreault-Bruyère suggère de faire une requête au 311 afin que la Ville puisse bien cibler le secteur en question.

### ***SUIVI : Mme Patricia Boudreault-Bruyère***

- Patinage : Disco patin le 29 janvier au parc Laurent-Laroche et le 25 février au parc du Père Frédéric.
- Bassin de rétention : Mme Dallaire souhaite comprendre la nature des problèmes en question et avoir un retour à ce sujet. Des informations seront transmises par courriel.
- Situation rue des Brumes : Mme Dallaire confirme que cette rue est collectrice. Elle mentionne que le service de transport et de mobilité intelligente (STMI) documente actuellement la situation.

- M. André Dalairé suggère aux nouvelles élues de ne pas hésiter à demander des éclaircissements un suivi aux membres du conseil concernant des dossiers qui ont déjà été en discussion.

**SUIVI : Mme Véronique Dallaire**

**22-01-06 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

(C) : Une citoyenne remercie les élues pour les différents suivis effectués.

**22-01-07 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 15 DÉCEMBRE 2021**

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE DÛMENT APPUYÉE PAR MME LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 décembre 2021 en interchangeant le nom des districts des conseillères.

**ADOPTÉE**

**22-01-08 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

Aucune correspondance.

Bilan mensuel

Mme Villeneuve indique que le solde à la fin du mois de décembre était de 501,15 \$. Après avoir acquitté les frais de service bancaire de 2,95 \$ et les frais de secrétariat de 90 \$, le solde est de 408,20 \$ à la fin du mois de décembre.

**Note** : Mme Villeneuve mentionne avoir reçu un chèque de 1 225 \$ en subvention par la Ville. Cette somme sera comptabilisée au prochain rapport.

**SUIVI : Mme Villeneuve**

Trésorerie

Services de secrétariat

**RÉSOLUTION 22-CA-02**

**REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DE CE SOIR 19 JANVIER 2022**

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer la somme de 90 \$ à Mme Sheila Benoit pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION 22-CA-03**

**MANDAT DONNÉ À LA SECRÉTAIRE DE SOUTIEN MME SHEILA BENOIT POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT ANNUEL 2021**

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME CYNTHIA FAUTEUX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de mandater la secrétaire de soutien pour la préparation du rapport annuel 2021. Elle se chargera de la rédaction et de la mise en page du rapport, à partir des textes reçus des membres du Conseil, tout comme elle l'avait fait l'an dernier.  
**ADOPTÉE**

**22-01-09 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS :**

*\*En raison des règles sanitaires en vigueur, la participation à certains comités est mise en veilleuse.*

- Table de concertation vélo
  - Il n'y a pas eu de rencontre récemment, mais M. Dalairé souhaite partager une information intéressante venant de la Ville. Il s'agit d'une demande pour avoir l'opinion des citoyens et citoyennes concernant le déneigement des pistes cyclables et l'amélioration qui pourrait y être apportée. Une liste de suggestions faites à partir d'une publication de la Table de concertation vélo sur sa page Facebook sera acheminée à Mme Boudreault-Bruyère pour suivi.

La présidente du Conseil et le vice-président remercient Mme Boudreault-Bruyère pour cette initiative à la Ville.

**22-01-10 LETTRES ET PROPOSITIONS À ADOPTER**

- Adoption de la date de l'assemblée générale annuelle
  - M. Dalairé demande à Mme St-Pierre de lui transmettre la liste des membres et administrateurs qui terminent leur mandat bientôt. Il suggère également d'utiliser le mode de soutien virtuel comme l'an passé pour appuyer les candidatures, sans avoir à se déplacer pour du porte-à-porte.
  - Mme Bilodeau promet à Mme St-Pierre de lui envoyer rapidement le premier jet du rapport.

**RÉSOLUTION 22-CA-04**

**DATE RETENUE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2022  
LE MODE VIRTUEL OU PRÉSENTIEL SERA À CONFIRMER SELON LES  
CONSIGNES SANITAIRES EN VIGUEUR**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ DALAIRE DÛMENT APPUYÉE PAR MME LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de fixer la date du 20 avril 2022 pour tenir l'assemblée générale annuelle (AGA) et dont le mode virtuel ou présentiel sera à confirmer selon les consignes sanitaires en vigueur.

**ADOPTÉE**

## 22-01-11 DIVERS

- Assurances
  - Mme Bilodeau va écrire à Mme St-Pierre concernant les assurances.
- La Pieuvre
  - Mme Bilodeau va faire un suivi avec cet organisme concernant l'inscription du Conseil de quartier.
- Nickel
  - Le Conseil de quartier de Limoilou a demandé un appui du Conseil concernant les consultations sur la hausse de la norme de nickel proposée par le Gouvernement du Québec. Un tour de table concernant la position des membres du Conseil sur l'enjeu et la pertinence de montrer son soutien au Conseil de quartier de Limoilou est effectué. Il est statué que le Conseil n'est pas unanimement d'accord pour apporter une mention de support ou pour se positionner sur cet enjeu. Mme Bilodeau accepte de voir avec Mme St-Pierre pour préparer une réponse pour le Conseil de Limoilou et la transmettra ensuite au conseil de quartier de Neufchâtel.
- Facebook
  - M. Poiré confirme avoir eu une discussion avec la gestionnaire actuelle de la page et estime ne pas avoir assez de temps pour aider dans cette tâche.
  - Plusieurs suggestions sont faites aux administrateurs, par Mme St-Pierre, par exemple :
    - De consacrer quelques lignes lors de l'envoi des invitations à l'AGA de cette possibilité de bénévolat comme gestionnaire du compte Facebook du Conseil;
    - D'attendre les élections pour voir si un nouveau membre élu sera disponible à le faire.

Mme St-Pierre rappelle qu'il est encore temps de s'inscrire à la présentation sur l'urbanisme pour ceux et celles qui veulent y assister.

### **SUIVI : Mme St-Pierre**

## 22-01-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion prend fin à 20 h 53.

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_  
*Mme Lise Bilodeau*  
*Présidente*

*SIGNÉ*

\_\_\_\_\_  
*Mme Cynthia Fauteux*  
*Secrétaire*

**Mandaté : Conseil de quartier de Neufchâtel–Est–Lebourgneuf – No de dossier : R.C.A.2V.Q. 319**

1. Date, événement et lieu	2. Origine	3. Objet
Demande d'opinion <input checked="" type="checkbox"/> Consultation écrite LAU <input type="checkbox"/> Tenue entre le 5 et le 19 janvier 2022 inclusivement.	Conseil municipal <input type="checkbox"/> Conseil exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	Projet de <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc, R.C.A.2V.Q.319</i>  (Réf. : 5150, boulevard Pierre-Bertrand)

#### 4. Présences

**Membres avec droit de vote :**

M<sup>mes</sup> Lise Bilodeau, Liane Bourdages, Lise Villeneuve, Cynthia Fauteux  
 MM. André Dalaire, Jean Guylar Darcelin, Martin Poiré

**Membres sans droit de vote :**

M<sup>me</sup> Patricia Boudreault-Bruyère, conseillère du district électoral Neufchâtel-Lebourgneuf  
 M<sup>me</sup> Véronique Dallaire, conseillère du district électoral Des Saules-Les Méandres

**Personne-ressource :**

M<sup>me</sup> Eliana Vivero, conseillère en urbanisme, Gestion territoriale

**Animation de la rencontre et rédaction du rapport :**

M<sup>me</sup> Hélène St-Pierre, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne



5. Informations présentées													
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Retour sur la consultation publique écrite qui se déroule en ligne du 5 au 19 janvier inclusivement. Les administrateurs ont reçu copie de la version <i>projet</i> du rapport de consultation.</li> <li>• Présentation du projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 319 par la conseillère en urbanisme.</li> </ul>													
6. Recommandation du mandaté													
<p>À l'unanimité, le conseil de quartier recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21717Cc, 21720Cc, 21726Cb, 21734Cb et 21736Cc, R.C.A.2V.Q.319</i></p> <p><b>(Option A)</b></p>													
7. Options soumises au vote	8. Description des options												
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Option</th> <th>Nombre de votes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A.</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>B.</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>C.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>7</b></td> </tr> </tbody> </table>	Option	Nombre de votes	A.	7	B.	0	C.		Abstention	0	<b>Total</b>	<b>7</b>	<p><b>Option A</b> – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.</p> <p><b>Option B</b> – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.</p> <p><b>Option C</b> – Accepter la demande, mais en considérant une autre option et d'autres exigences que celles en lien avec le projet de modification proposé.</p>
Option	Nombre de votes												
A.	7												
B.	0												
C.													
Abstention	0												
<b>Total</b>	<b>7</b>												
9. Questions et commentaires du conseil d'administration													
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une administratrice mentionne que le fait de modifier les aspects architecturaux du bâtiment existant s'avère un plus pour le secteur et que cela contribuera à l'amélioration de cette portion du boulevard Pierre-Bertrand.</li> <li>• Une administratrice souhaite avoir une précision sur la raison pour laquelle la possibilité d'aménager des bureaux de vente n'était pas autorisée.</li> </ul> <p><b>Réponse de la Ville :</b> <i>Il est mentionné qu'il y a quelques années, l'intention était de favoriser l'aménagement de commerces au rez-de-chaussée afin de favoriser une plus grande densité commerciale accessible aux piétons. On constate toutefois que les déplacements véhiculaires sont toujours importants dans le secteur. Par ailleurs, plusieurs bâtiments des zones concernées ont besoin d'entretien et de revitalisation. Enfin, le fait d'apporter un assouplissement du groupe d'usage C2 vente au détail et services aux étages dans les zones concernées pourra favoriser le développement de ce secteur.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un administrateur dit trouver l'idée du projet excellente et que celui-ci représente un plus pour le secteur. Enfin, il mentionne que le projet amène aucune nuisance ni contrainte pour le quartier</li> </ul>													

## 10. Suivi recommandé

Transmettre à la Division de la gestion territoriale et à la Direction de l'Arrondissement des Rivières.

### Approuvé par :

*SIGNÉ*

Lise Bilodeau  
Présidente  
Conseil de quartier Neufchâtel Est-Lebourgneuf

20 janvier 2022

### Préparé par :

*SIGNÉ*

Hélène St-Pierre  
Conseillère en consultations publiques  
Service de l'interaction citoyenne